

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	9
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n° : 25.01.16

Date de convocation : 28 janvier 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU BUREAU SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-cinq

Le 4 février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel		X	
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier		X	
POURQUIER Jean-Paul		X	
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis	X		
TUFFÉRY Julien	X		

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

**COMMUNICATION**

**Proposition de partenariat avec l'épreuve sportive La Lozérienne VTT 2025**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau Syndical le partenariat initié en 2024 avec l'épreuve sportive La Lozérienne VTT, manifestation cyclo sportive annuelle qui rassemble chaque année près de 600 participants.

Cet événement, qui prône la pratique de l'activité physique pour tous, s'est récemment ouvert aux nouveaux enjeux de mobilité en accueillant dans la compétition des vélos à assistance électrique (VTT E-Bike) qui représentent désormais près d'un tiers des coureurs. En tant qu'acteur majeur de la transition énergétique sur le département et par sa compétence en matière de mobilité électrique, le SDEE a été, lors de la 12<sup>e</sup> édition organisée du 10 au 12 mai 2024, partenaire officiel des épreuves VTT E-Bike et partenaire maillot du leader du classement E-Bike.

Nouveauté 2025, les organisateurs ont décidé de rassembler La Lozérienne VTT et La Lozérienne Cyclo lors d'un seul et même week-end à l'occasion du pont du 08 mai. Ce projet rassemblera la grande famille des cyclistes lors d'un moment sportif et convivial avec au programme trois territoires naturels remarquables du département de la Lozère : l'Aubrac, les Gorges du Tarn et la Vallée du Lot.

Au travers de ce partenariat, la visibilité offerte au SDEE est la suivante :

- ✓ partenariat du maillot de leader du classement E-Bike (nom et logo du SDEE) ;
- ✓ logo du SDEE sur les plaques de cadre des compétiteurs E-Bike ;
- ✓ mise en avant du SDEE dans la liste des partenaires ;
- ✓ visibilité au Syndicat via l'ensemble des supports de communication de l'événement (insertion publicitaire dans le magazine officiel de La Lozérienne VTT imprimé à 2 000 exemplaires, site internet, réseaux sociaux...) et possibilité de tenir un stand sur le village départ/arrivé de l'épreuve.

En contrepartie de cette promotion, la participation financière sollicitée auprès du SDEE s'élève à 2 000 € HT, et s'accompagne d'un engagement à relayer ce partenariat sur les canaux habituels de communication du Syndicat (site Internet et réseaux sociaux).

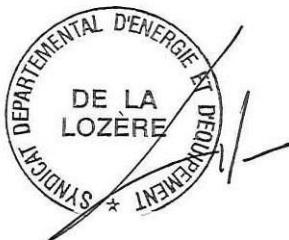
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL  
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**APPROUVE** le projet de partenariat avec la société LVO dans le cadre de l'épreuve sportive La Lozérienne VTT 2025, tel que présenté ci-avant ;

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré  
les jour, mois et an susdits  
pour copie conforme

Le Président  
Alain ASTRUC



Le Secrétaire de séance  
Christian ROUX

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Christian ROUX.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20250204-20250116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2025

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.